



Élection du 6 décembre 2018

CAP des quasi-statuts

Vos candidat-e-s **CFDT** à la CAP des personnels sous quasi-statuts : **RIN – RIL - PSS CETE - SETRA**

M. Rémy BLANES, DGALN
RIN (règlement intérieur national)

M. Denis JOUIN, CEREMA
PSS CETE assistant classe D

Mme Martine SIMONIN, CEREMA
RIN (règlement intérieur national)

Mme Siham BELAID, DGALN
RIN (règlement intérieur national)

Mme Jocelyne BLASER, DREAL Occitanie
RIN (règlement intérieur national)

M. Éric GANCARZ, CGEDD
RIN (règlement intérieur national)

M. Patrick LANGLET, Secrétariat général
RIL (règlement intérieur local)

Mme Niculina LELESCU, DGALN
RIN (règlement intérieur national)

Les élus CFDT ont mis en œuvre, durant leur mandat précédent, les principes suivants :

- avoir un sens de l'équité dans le traitement des dossiers de promotions,
- faire preuve d'une exigence de rigueur dans l'étude de ces mêmes dossiers,
- avoir une communication constante et objective après chaque commission paritaire (mobilité ou promotion) par le biais de compte-rendu,
- faire le choix d'un dialogue constructif avec l'administration dans l'intérêt de tous les agents,
- être disponible auprès de l'ensemble des agents quand ils ont été sollicités,
- répondre aux questionnements des agents de manière réaliste,
- savoir les renvoyer vers les structures adaptées à leur problématique.

Ils s'engagent, dans le cadre d'un nouveau mandat, à mettre en œuvre les mêmes principes dans l'intérêt de tous les agents, et cela, quels que soient leurs statuts.



Vos représentants CFDT dans les commissions assurent l'étude et la défense des situations individuelles et collectives des agents. Les avancements, es promotions, les mobilités, les congés de formation et la discipline sont les principaux thèmes à l'ordre du jour des CCP. Vos élus s'assurent du respect de vos droits, des procédures et d'une gestion collective de qualité.

Voter CFDT, c'est faire le choix de la transparence dans la gestion individuelle, le respect de l'égalité des chances et l'impartialité des avis rendus lors des consultations.

CFDT PERMANENCE NATIONALE
ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES, AUTOROUTES & MER
30 PASSAGE DE L'ARCHE - 92055 LA DÉFENSE CEDEX
☎ 01 40 81 24 00 - ✉ Cfdt.SYNDICAT@I-CARRE.NET

